



LA HONTE !

Le projet de loi sur les violences faites aux enfants en milieu scolaire ne sera pas examiné à l'assemblée !

Le Sundep-Solidaires Paris déplore que la [proposition de loi](#) présentée par Violette Spillebout (Ensemble pour la République) et Paul Vannier (LFI) n'ait pas recueilli, jeudi 26 février 2026, les votes permettant de l'inscrire à l'agenda du Parlement début avril.

Décidément, **rien ne sera épargné aux victimes des violences scolaires depuis la médiatisation de l'affaire de Bétharram**. Après les pitreries honteuses de François Bayrou devant la représentation nationale, voici que celle-ci leur envoie un nouveau crachat à la figure.

Cette proposition de loi issue du rapport parlementaire tente de répondre aux ignominies de Bétharram et aux autres scandales qu'une parole enfin libérée, (et sans doute des oreilles) a permis de mettre en lumière depuis cette affaire. Elle a pour objectif de protéger les enfants, notamment en milieu scolaire, grâce à **2 mesures phares** citées dans les 2 premiers articles :

- **la reconnaissance**
- **puis l'indemnisation et l'accompagnement des victimes** de violences commises sur des enfants en milieu scolaire et périscolaire.

Malheureusement pour les enfants et les victimes, le groupe parlementaire mené par Gabriel Attal, et auquel appartient Violette Spillebout, s'est retrouvé en position d'arbitrer les débats entre celles et ceux qui étaient favorables à l'examen de cette loi : les groupes de gauche, écologistes, insoumis et socialistes, et, ses opposants : les partis d'extrême-droite, de droite et du Modem **qui ont voté contre une inscription de cette proposition de loi** à l'agenda. La balance aurait pu être inversée mais le groupe mené par Gabriel Attal s'est illustré en s'abstenant, dans une manœuvre parlementaire indigne, refusant ainsi d'inscrire une proposition de loi co-signée par un député du groupe LFI.

Que vaut la parole des victimes face à ces manœuvres ? Face à cette abstention, le Sundep-Solidaires Paris dénonce la manière dont Gabriel Attal et tou·tes les idéologues des groupes qui l'ont suivi se sont permis, pendant des mois, d'instrumentaliser les souffrances des enfants vis à vis du harcèlement.

En réduisant la prise en charge des agressions à des mesures inapplicables, les victimes sont clairement abandonnées aujourd'hui sans vergogne par une partie de notre classe politique. Sans parler des groupes RN, UDR, LR, Horizon, Modem qui ont donc littéralement voté contre l'examen de cette proposition de loi !

Le Sundep-Solidaires Paris réaffirme et apporte son soutien à tous les collectifs de victimes qui portent un combat essentiel à tou·tes pour la reconnaissance des manquements dans la protection de l'enfance et la nécessité de réparation.

En cette période d'élections municipales, nous ne sommes pas dupes des choix politiques et stratégiques des différents groupes qui laissent pour compte nos enfants, nos élèves et tout·es les travailleur·euses qui les accompagnent.

Comme la proposition de loi le vise dans son préambule : « plus jamais des enfants ne doivent être maltraités ou violentés là où les adultes sont censés les éduquer et les protéger ». Le Sundep-Solidaires appelle donc à ce que cette proposition de loi soit remise à l'agenda de l'assemblée au plus tôt. Un vote des président·es de groupe pourrait acter une présentation entre les 11 et 15 mai.